

## Marque / Modèle

Toyota Prius Prime UPRADE

Année Odomètre indiqué / réel\*

2019 76 050 km

Transmission Traction

automatique traction avant

Moteur Carburant

4 cyl. hybride

Numéro de série Numéro d'inventaire

F1311



## ÉQUIPEMENTS

## PRIX DE VENTE

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Portes coulissantes automatiques, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Volant chauffant, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Phares anti-brouillard, Coussin gonflable pour le passager, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, Peinture deux tons, AM/FM stéréo, Bluetooth, Tachymètre, Caméra de recul, Régulateur de température, Sièges cuir, Système surveillance pression des pneus, Ordinateur de bord, Phares à allumage automatique, Commandes audio au volant, Essuie-glaces automatiques

21 043 \$

Taxes en sus.

## Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

## Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :  
Garantie légale : C - 1 mois - 1700 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A  6 mois ou 10 000 km    B  3 mois ou 5 000 km    C  1 mois ou 1 700 km

D  Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.)

E  Aucune garantie

## Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

## Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

## Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectuées au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

autoExpert.ca

No. étiquette : 8668486